

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

COMMUNE DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
04/04/2023

Date de l'affichage :
04/04/2023

En exercice : 12
Présent(s) : 11
Absent(s) : 1
Pouvoir(s) : 0

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU
REGISTRE des DELIBERATIONS
de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt Trois, le onze du mois d'Avril

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, 79 rue du Général Leclerc sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Aurélie LEVEQUE, Servane CARON, Messieurs Jean-Yves DECOCK, Francis DELABY, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Gérald LAQUERRIERE

Absent non excusé : Monsieur Thibaut HULLAERT

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : Monsieur Jean-Yves DECOCK

Objet :

AFFECTATION DE
RESULTATS
2023

MARSEILLE EN BEAUVAISIS
- COMMUNE -

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le **Compte Administratif 2022** qui présente un excédent de fonctionnement de 615 964.00 € et un déficit d'investissement de 19 388. 23 € ce qui représente un résultat de clôture pour l'année 2022 **EXCEDENTAIRE de 596 575. 77 €.**

DECIDE :

- D'affecter à l'article 001 – déficit d'investissement reporté (Inv. Dép) 19 389 €
- D'affecter à l'article 002 – excédent d'exploitation reportée (Fonct. Rec.) 596 575 €
- D'affecter à l'article 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé (Inv. Rect) 19 389 €
- D'affecter à l'article 021 - Virement de la section de fonctionnement (Inv. Rec) 152 312 €
- D'affecter à l'article 023 – Virement à la section d'investissement (Fonct. Dép.) 152 312 €

au budget primitif 2023 de la commune.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Délibéré, à Marseille en Beauvaisis, le 11 avril 2023



Le secrétaire de séance

Jean-Yves DECOCK